Manuel Valls a annoncé le report de présentation de la Loi Travail à fin mars. Ne nous leurrons pas, ce report qui intervient face à la colère sociale montante n'enlève rien à la volonté du gouvernement d'en découdre avec les classes populaires. Nul doute que cela lui laissera le temps de négocier ce projet de régression sociale avec ses partenaires sociaux : Medef et « syndicats complaisants » de la réforme (ceux ui négocient la taille des chaînes). D'ailleurs, ce jeudi 3 mars, l'intersyndicale « réformiste » (composée de la CFDT et de ses alliés) a décidé de céder à la tentation des petits arrangements avec le gouvernement tandis que celle composée des centrales plus « combatives » a annoncé qu'elle ne commencerait à mobiliser qu'à la fin du mois. Pourtant, d'ores et déjà, de nombreuses initiatives ont émergé spontanément des bases syndicales et populaires du pays : préavis de grève dans le secteur des transports, dans de nombreuses entreprises privées et services publics mais également au sein de la jeunesse avec un appel à manifester de toutes les organisations, syndicats étudiants et lycéens dès le 9 mars. C'est bien là l'expression de la force des bases militantes lorsqu'elles prennent leurs affaires en mains face aux bureaucraties et c'est tant mieux ! La CNT se félicite de ces réactions salutaires et participe partout où elle le peut à la construction de cette dynamique en portant une stratégie de grève reconductible interprofessionnelle, tant sur les revendications sectorielles (face aux coupes budgétaires et à l'austérité généralisé dans les services publics et le social, pour la hausse des salaires, pour l'amélioration des conditions de travail, etc.) que sur celles touchant l'ensemble de la société et restreignant encore plus ses droits et conditions de vie : Retrait de la Loi Travail impliquant la destruction des droits collectifs contenus dans le Code du Travail ; Abrogation de la loi Macron libéralisant l'ensemble de l'économie et impliquant la restriction des droits syndicaux ; Abrogation des réformes patronales telles que le CICE (60 milliards d'euros de cadeaux au patronat) et autres pactes de compétitivité n'ayant quasiment créé aucun emploi mais ayant par contre garanti une progression des marges bénéficiaires au profit exclusif des actionnaires et grands patrons ; Arrêt des peines de prisons pour les syndicalistes et répressions massives suite à l'établissement de l'état d'urgence et à sa future constitutionnalisation, tout comme le racisme affiché de la déchéance de nationalité. N'en jetez plus, la coupe est pleine. Pour construire un mouvement social fort et victorieux, l'heure est à la démocratie di- recte et à la convergence des luttes. La CNT appelle toutes et tous à se mobiliser massivement dans les grèves et à amplifier les diverses initiatives de lutte qui émergent, et notamment les 9 et le 31 mars prochains. **Tous les acquis n'ont été obtenus que par la lutte !** La CNT

Documents joints

tract recto verso sur la loi travail
4 pages explicatif sur la loi travail